

MICRO-ASSURANCE

Améliorer la gestion des risques pour les populations pauvres

N°15
Mai 2008

Le Groupe de Travail du CGAP sur la Micro-assurance qui regroupe les représentants de bailleurs, d'agences multilatérales, d'ONG, de compagnies d'assurance privées et d'autres parties intéressées, a été créé en 2001 afin de promouvoir le développement de services d'assurance destinés aux populations pauvres à travers une plus grande coordination des différents acteurs et l'échange d'information. Actuellement, présidé par le Bureau International du Travail (BIT), le Groupe de Travail est structuré en sous-groupes. Pour plus d'informations, contactez Craig Churchill, churchill@ilo.org

Contacts pour Sous-groupe ► Impact: ralf@mia.org.in ► Réglementation, Supervision et Politique: brigitte.klein@gtz.de
► Diffusion: veronique.ada@microfinance.lu ► Indicateurs de Performance: denis@garandnet.net; johnwipf@yahoo.com
► Assurance Santé: schmitt-diabate@ilo.org ► Assurance Agricole: jimroth@leapfroginvest.com ► Renforcement des Capacités: gramm25652@aol.com ► Technologie: fxavierh@gmail.com

CGAP WORKING GROUP ON

MICROINSURANCE

Pour recevoir les prochains numéros de MICROASSURANCE (français, anglais ou espagnol), inscrivez-vous assurance@microfinance.lu
POUR PLUS D'INFORMATIONS, visitez le site: <http://www.microinsurancefocus.org>

Concept

LE FONDS POUR L'INNOVATION DANS LA MICRO-ASSURANCE

Le Fonds pour l'Innovation dans la Micro-assurance (Microinsurance Innovation Facility), fruit d'un partenariat entre l'OIT et la Fondation Bill & Melinda Gates, va s'engager pendant cinq ans sur quatre axes d'action:

1. Offrir des bourses à l'innovation, pour encourager la naissance d'idées neuves et le recours à de nouvelles approches, dans le but de générer de meilleurs produits d'assurance pour les marchés mal ou non desservis;
2. Créer un marché de l'assistance technique (AT) en soutenant le développement de prestataires d'assistance technique et, simultanément, en cofinçant la demande;
3. Faire de la recherche pour analyser l'impact de l'assurance sur la capacité des pauvres, tant les hommes que les femmes, à gérer les risques auxquels ils sont confrontés, et identifier des modèles efficaces.
4. Diffuser auprès des acteurs clé les leçons qui ont été tirées.

Cet article explique pourquoi le Fonds a été créé, ce qu'il vise à accomplir et comment il réalisera ses objectifs, en mettant l'accent sur les bourses à l'innovation.

Contexte

Cette initiative est le fruit du travail qu'a réalisé le Groupe de travail du CGAP sur la Micro-assurance au cours des cinq dernières années. En 2003, le Groupe de Travail avait

lancé un projet de recherche (financé par le DFID, le GTZ, l'OIT et le SIDA) pour découvrir comment diffuser l'assurance auprès des personnes à bas revenus. L'objectif était de recueillir des informations sur le fonctionnement et l'expérience de toute une série de microassureurs, dans le monde entier. Ce projet «Bonnes et Mauvaises Pratiques» a permis d'étudier les cas de plusieurs compagnies d'assurance, institutions de microfinance (IMF) et régimes communautaires qui proposent des polices vie et maladie aux pauvres.

En 2006, au nom du Groupe de Travail, l'OIT et la Fondation Munich Re ont publié un ouvrage intitulé «Protecting the poor: A microinsurance compendium», qui présente une synthèse des leçons tirées des études de cas. Au niveau des institutions, l'analyse des cas montre qu'elles peuvent être viables, notamment lorsque les produits sont vendus par le biais de groupements tels que des organisations communautaires, des coopératives, des syndicats et des IMF. Des institutions qui ont déjà établi une relation financière avec le marché des personnes à bas revenu peuvent également aider à maîtriser l'antisélection et le risque moral.

Même si les éléments de preuve recueillis auprès des clients restent anecdotiques, la recherche semble montrer que les pauvres peuvent en effet faire de l'assurance un outil clé de gestion de leurs risques. Même si la micro-assurance n'a pas le même cachet ou le même impact que le microcrédit en terme de relations publiques, il s'agit d'un service dont la complémentarité avec ce dernier est

Le fonds pour l'innovation dans la micro-assurance	1
Indicateurs de performance	3
Gestion du risque sécheresse lié au crédit rural au Maroc.....	4
En bref	5
Nouvelles du groupe de travail	6

évidente. Il est clair que le microcrédit peut aider les pauvres à sortir de la pauvreté, mais qu'advient-il du microentrepreneur lorsqu'un membre de sa famille tombe malade ou meurt?

L'impact positif du microcrédit peut totalement disparaître si un ménage est frappé par une crise et ne dispose d'aucun filet de sécurité. Dans de nombreuses régions, les réseaux d'entraide, qui font intervenir les amis et la famille, jouent un rôle important, mais ils n'apportent qu'une couverture limitée. Même si des régimes de protection sociale formels existent, ils excluent souvent les travailleurs du secteur informel. Dans ce contexte, les pauvres doivent se constituer une épargne, pour faire face aux crises de moindre importance, et recourir à l'assurance pour se protéger contre les sinistres majeurs.

Les activités destinées à soutenir les activités productives, comme la formation et les prêts à la petite entreprise, doivent être accompagnées de mesures de protection, qui feront intervenir l'épargne, l'assurance et des systèmes de protection sociale efficaces.

La recherche a également montré la nécessité d'améliorer la micro-assurance de manière significative en diffusant davantage d'informations. En réalité, aucun des 40 régimes analysés ne peut être considéré comme une réussite totale. Certains, qui possèdent une clientèle nombreuse, proposent des prestations limitées; d'autres offrent des prestations excellentes mais ne sont pas financièrement viables; d'autres encore sont mal gérés et confrontés à des charges opérationnelles élevées; d'autres enfin sont prometteurs mais n'ont pas encore atteint leur taille adulte.

Dans ce contexte, il est nécessaire de redonner une impulsion au secteur, pour provoquer de nouvelles avancées, améliorer la valeur du produit pour le client et élargir de manière spectaculaire la portée de la micro-assurance, grâce à des prestataires robustes et durables. C'est cette conclusion qui a mené à la création du Fonds pour l'Innovation dans la Micro-assurance. Il contribuera au partage des connaissances et de l'expertise nécessaire pour résoudre les défis de la micro-assurance et, ce faisant, permettra de soutenir l'expérimentation et d'ouvrir de nouvelles possibilités.

Quels problèmes le Fonds pour l'Innovation dans la Micro-assurance va-t-il s'atteler à résoudre?

Les défis à relever pour diffuser l'assurance auprès des pauvres sont nombreux. Le Fonds mettra l'accent sur l'amélioration de trois aspects prioritaires: les produits, les modèles et l'éducation du consommateur.

1. Produits

Les pauvres sont plus vulnérables aux risques que le reste de la population. Ils sont aussi les moins préparés à faire face aux crises. L'assurance peut être un moyen pour eux de se protéger mais peu d'entre eux sont couverts et lorsqu'ils ont accès à l'assurance, les produits qu'on leur propose ne sont pas intéressants financièrement ou ne couvrent pas les risques qui les inquiètent le plus. Le Fonds incitera les prestataires à proposer des produits plus abordables et à couverture plus large, qui offriront une protection contre d'autres risques et seront associés à un meilleur service.

Le concept de produit n'englobe pas uniquement le prix, les prestations et la durée, il inclut également les processus

qui interviennent dans la gestion du produit. Dans le cas des populations pauvres, gérer le produit implique de relever certains défis spécifiques: gérer un volume énorme de petites polices, percevoir des primes auprès de clients qui ne possèdent pas de compte en banque, vérifier et indemniser des sinistres dont les montants sont faibles, ainsi que contrôler le risque moral et la fraude.

2. Modèles

En micro-assurance, plusieurs modèles institutionnels sont envisageables, mais tous présentent certains défauts. Le Fonds soutiendra de nouveaux modèles et encouragera le recours au partenariat, qui permet de tirer profit des atouts des uns et des autres et de dépasser les limites des modèles actuels. Le but est ici de trouver des solutions institutionnelles qui soient efficaces et permettent de proposer une couverture abordable et pertinente aux plus pauvres, tout en maintenant un équilibre adéquat entre les intérêts des assurés, des institutions chargées de la distribution des produits et des porteurs de risques.

3. Education du consommateur

Peu de prestataires ont expliqué au marché cible quels sont les avantages de la micro-assurance. Aujourd'hui, les pauvres comprennent souvent mal comment fonctionne l'assurance et dans quelles circonstances elle est un outil de gestion des risques préférable au crédit ou à l'épargne. Ils éprouvent souvent des doutes par rapport à l'assurance, ce qui est dû à une vision de l'avenir limitée au court terme, à une certaine méfiance par rapport aux motivations profondes de l'assureur et au sentiment que l'assurance est réservée aux riches. De plus, l'opacité des prix et des prestations empêche les consommateurs de prendre de bonnes décisions d'achat. Parfois, cette mauvaise compréhension de l'assurance a même permis à certains assureurs et agents d'exploiter ces populations. Le Fonds entend rendre l'assurance plus accessible aux pauvres, non seulement au point de vue physique et économique, mais également au point de vue intellectuel.

Le Fonds va encourager les experts en assurance à utiliser leurs compétences pour relever ces trois défis. Il va également examiner dans quelle mesure il est possible à la fois de fournir aux pauvres des services d'assurance et de garantir la viabilité de l'assureur. Enfin, il soutiendra les efforts qui visent à maximiser l'efficacité de la distribution, notamment en recourant aux nouvelles technologies et à des processus rationalisés.

Bourses à l'innovation

L'objectif premier du Fonds pour l'Innovation dans la Micro-assurance est d'apprendre comment fournir une meilleure couverture à davantage de personnes à faibles revenus, d'apprendre comment développer une culture de l'assurance chez les pauvres et de comprendre dans quelle mesure les pauvres peuvent utiliser l'assurance pour gérer leurs risques. Pour réaliser cet objectif, le Fonds soutiendra des activités qui remettent en question les vérités généralement admises. Les bourses à l'innovation sont donc vues comme des outils dynamiques de recherche-action qui doivent permettre de développer de nouveaux produits, processus ou modèles, d'améliorer ceux qui existent déjà ou de transférer vers de nouveaux marchés les produits/modèles qui donnent des résultats positifs.

Au cours des cinq prochaines années, le Fonds allouera entre 40 et 50 bourses à l'innovation, pour un montant total de 18 millions de dollars. Dans un premier temps, entre 7 et 12 bourses seront accordées, pour soutenir les investissements dans des initiatives innovantes et des activités pilotes prometteuses mais qui ne peuvent démarrer sans l'aide d'un partenaire. Les projets proposés doivent être conçus de manière à être viables à la fin de la période de subvention, soit parce qu'ils sont autofinancés ou parce que des ressources additionnelles ont été dégagées pour financer leur fonctionnement.

Le Fonds entend aider des bénéficiaires variés, dans les pays en voie de développement, avec un accent particulier sur l'Afrique, l'Asie, l'Amérique Latine et le Moyen-Orient. Les bourses peuvent être utilisées pour soutenir des activités d'assurance tournées vers n'importe quel type de risque, mais la priorité sera donnée à des produits pour lesquels la demande est significative et dépasse l'offre, notamment dans la santé, l'agriculture et la propriété, ainsi qu'aux produits vie et invalidité qui permettent d'accumuler une certaine valeur.

Un Comité Directeur indépendant examinera les projets candidats et sélectionnera ceux à qui une bourse sera accordée. Les projets non sélectionnés peuvent être éligibles à une bourse d'assistance technique, qui peut leur permettre de s'offrir les services d'un expert en (micro)assurance. Cette assistance technique peut aider les candidats malheureux à affiner et améliorer leur projet, et à ainsi obtenir une bourse à l'avenir.

Pour plus d'informations, veuillez consulter www.ilo.org/socialfinance ou écrire à microinsurance@ilo.org

Concept

INDICATEURS DE PERFORMANCE EN MICRO-ASSURANCE

Quel que soient leurs priorités d'action, tous les programmes de micro-assurance doivent s'efforcer d'être viables. En effet, l'aide financière des bailleurs ou des pouvoirs publics est par nature temporaire et peut cesser à tout moment. Sans subsides, ces programmes sont soumis aux mêmes forces économiques et de marché que toutes les autres entreprises. Pour pouvoir survivre, elles doivent être gérées de manière professionnelle. Un suivi constant des activités et une mesure transparente des performances sont donc indispensables pour garantir la bonne réalisation des objectifs de ceux qui les dirigent.

En octobre 2006, ADA et BRS, avec la collaboration du Groupe de travail du CGAP sur la micro-assurance, ont organisé au Luxembourg le premier de deux ateliers destinés à réunir des praticiens de la micro-assurance et des experts du monde entier pour échanger des expériences et réfléchir à la manière dont on peut mesurer les performances du secteur. Cet atelier a permis d'identifier huit principes clés et dix indicateurs de performance, présentés et décrits de manière succincte dans le rapport de l'atelier. En juillet 2007, un deuxième atelier était organisé pour confirmer les principes et indicateurs préalablement identifiés et pour les tester, sur base d'un deuxième ensemble de données fournies par les organisations participantes. Cet atelier permettait de recommander l'adoption d'un neuvième principe et d'identifier plusieurs mesures susceptibles de devenir des indicateurs de performance sociale.

Neuf principes clés

Les principes et indicateurs clés développés lors de ces ateliers sont applicables à tous les programmes de Micro-assurance, quel que soit leur structure juridique, leur environnement, leur modèle de distribution et le type de produits qu'ils ont développé. Le fait d'avoir impliqué un ensemble très diversifié de micro-assureurs (trente à ce jour) et le Groupe de travail du CGAP sur la Micro-assurance a permis de produire des conclusions pertinentes pour l'ensemble du secteur.

1. Séparation des données;
2. Compilation de données pertinentes et précises;
3. Production des états financiers;
4. Calcul et établissement de la prime et des provisions pour sinistres;
5. Supervision efficace des sinistres;
6. Politique d'investissement claire;
7. Expertise technique en assurance appropriée;
8. Transparence;
9. Satisfaction des clients.

Dix indicateurs clés

Ces indicateurs portent principalement sur la viabilité financière des organisations mais l'importance accordée à la performance sociale apparaît également de manière évidente, notamment lorsque la viabilité n'est pas une fin en soi mais un moyen d'offrir aux plus pauvres des produits de Micro-assurance efficaces.

1. Ratio de revenu net	Ratio de revenu net = Revenu net / Primes acquises
2. Ratio de dépenses encourues	Ratio de dépenses encourues = Dépenses encourues / Primes acquises
3. Ratio de sinistres encourus	Ratio de sinistres encourus = Sinistres encourus / Primes acquises
4. Ratio de taux de fidélisation	Ratio de taux de fidélisation = Nombre de reconductions / Nombre de reconductions potentielles
5. Rapidité de règlement des sinistres	Ne tient compte, par rapport à l'ensemble des sinistres d'une période donnée, que des sinistres qui ont été réglés, et les répartit en fonction du nombre de jours nécessaire au règlement de chaque sinistre, sur base d'un calendrier défini.
6. Ratio de rejets des demandes	Ratio de rejets des demandes = Nombre de demandes d'indemnisation rejetées / Total des sinistres déclarés
7. Ratio de croissance	Ratio de croissance = (Nombre d'assurés n – nombre d'assurés n-1) / Nombre d'assurés n-1
8. Taux de pénétration	Taux de pénétration = Nombre d'assurés n / Population cible n
9. Ratio de solvabilité	Ratio de solvabilité = actif agréé / passif
10. Ratio de liquidités	Ratio de liquidités = Espèces disponibles ou quasi-espèces / Dettes à court terme (3 mois)

"Performance Indicators for Microinsurance – A Handbook for Microinsurance Practitioners" est maintenant disponible en anglais. Les versions française et espagnole seront publiées plus tard dans l'année. Pour obtenir une version électronique du manuel ou faire part de vos commentaires et réactions, écrivez à insurance@microfinance.lu

Pour plus d'informations, visitez le Sous-groupe indicateurs de performance - www.microinsurancefocus.org;
ADA - <http://www.microfinance.lu> et BRS - <http://www.cera.be/brs>

RÉFLEXION SUR LA GESTION DU RISQUE SÉCHERESSE LIÉ AU CRÉDIT RURAL DE L'IMF AL AMANA

Al Amana, une des principales institutions de microfinance du Maroc, a enregistré une ruralisation exponentielle de son portefeuille de crédit au cours des trois dernières années. La sécheresse est un élément caractéristique du climat marocain et on observe une augmentation de la fréquence et de l'intensité des épisodes de sécheresse au Maroc depuis plus de deux décennies. Dans ce contexte, il était intéressant d'analyser la relation entre la ruralisation croissante du portefeuille croissante du portefeuille d'Al Amana et l'augmentation du nombre d'épisodes de sécheresse, de manière à mettre en évidence les conséquences potentielles de ce double phénomène sur le portefeuille global.

Les activités de crédit impliquant des groupes solidaires ruraux se sont généralisées grâce à la mise en place d'un réseau d'antennes rurales, principalement de 2005. Dans les zones rurales, la principale activité financée Al Amana est l'élevage, le prêt solidaire agropastoral représentant près de 70% du total du portefeuille rural en cours à la fin du mois d'août 2007. A la même époque, le Maroc a été confronté à une augmentation de la fréquence et de l'intensité des épisodes de sécheresse, ce qui a provoqué d'importants dégâts économiques, sociaux et environnementaux. Aujourd'hui, le pays fait face à une saison de sécheresse quasiment tous les deux ou trois ans. L'agriculture et l'élevage sont de plus en plus affectés par les conséquences négatives de ces événements climatiques.

Les éleveurs constituant le groupe le plus important dans la clientèle rurale d'Al Amana, il existe un risque élevé de voir les conséquences des sécheresses limiter la capacité de remboursement d'un grand nombre d'entre eux. Selon une analyse du risque rural réalisée en mai 2007, les prêts agropastoraux représentaient 52% du capital à risque. De plus, les activités liées au bétail représentaient plus ou moins 40% des activités financées par Al Amana.

Il est absolument nécessaire qu'Al Amana prenne conscience de la nécessité de développer un ou plusieurs outils de gestion du risque sécheresse, pour garantir le remboursement des prêts ruraux. Il existe deux types d'outils envisageables pour ce faire: la gestion en autonomie et la gestion en partenariat.

La gestion en autonomie peut être envisagée sous deux angles: la gestion du risque directement opérée sur le terrain et les garanties financières gérées à partir du siège de l'association. D'une part, la gestion du risque sur le terrain serait envisageable à travers des critères de sélection des groupes solidaires exigeant une diversification des activités au sein du groupe. D'autre part, le consulting rural par les agents de terrain constitue une autre possibilité pour guider les clients dans leurs activités.

Concernant les garanties financières, l'étude envisage la possibilité d'établir un fonds de garantie spécifique aux aléas climatiques, financé par les clients eux-mêmes, ou de faire appel à des produits dérivés climatiques liés au marché des capitaux.

La gestion en partenariat suppose elle de gérer le risque climatique en établissant des partenariats avec des compagnies d'assurance agricoles, comme la Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances, ou avec le Ministère de l'Agriculture. La première idée consiste à proposer un produit d'assurance agricole climatique, comme une assurance pluviométrique (ou de production végétale) indexée, une assurance sécheresse qui sert de garantie pour des produits céréaliers ou une assurance mortalité bétail. La seconde idée passe par une implication et une insertion d'Al Amana dans les programmes publics de gestion durable des ressources naturelles liées à l'agriculture et à l'élevage.

Ce bref résumé est basé sur un travail de fin d'année produit par Julien Gérard. Le texte intégral est disponible auprès de l'auteur, en écrivant à bartesque2001@yahoo.fr

En bref

Glossaire

Adéquation Actif-Passif

Processus consistant à établir des projections pour les flux de passif futurs, tels que les sinistres, les frais, etc, à structurer les investissements correspondants et à couvrir les éléments de passif, de manière à garantir que les returns et échéances coïncident avec les obligations et besoins futurs de trésorerie.

Test d'adéquation du capital

Méthode actuarielle consistant à établir des projections des résultats financiers futurs d'un assureur, sur base de plusieurs scénarios adverses, dans le but de déterminer l'adéquation du capital qui lui permettra de faire face à ses obligations dans n'importe quel scénario plausible.

Source: Garand, Denis, and John Wipf, 2008: "Performance Indicators for Microinsurance – A Handbook for Microinsurance Practitioners". Luxembourg, ADA, BRS et le Groupe de travail du CGAP sur la microassurance.

Pour l'obtenir, visitez http://www.microinsurancecentre.org/UploadDocuments/Performance%20Indicators%20V_1%20AN.pdf

New Microinsurance in Focus Notes

N° 6 – Prévention et contrôle des sinistres (Loss prevention and control)

La prévention des sinistres, également appelée contrôle ou minimisation des sinistres, est une méthode qui permet d'évaluer les primes d'investissements dans le temps. Elle implique la reconnaissance immédiate de symptômes critiques, de manière à éviter de perdre certains investissements et de fournir des informations lorsque cela est nécessaire.

N° 7 - Recommandations aux assureurs commerciaux (Recommendations for commercial insurers)

Les ménages à faible revenu peuvent devenir une niche relativement lucrative pour les assureurs commerciaux. Cependant, généralement ceux-ci connaissent mal ce marché et rechignent souvent d'investir dans des études de marché.

http://www.microfinancegateway.org/resource_centers/insurance/focus_notes

New Microinsurance Notes

N° 8 – Développer un environnement réglementaire et de supervision pour la microassurance (Facilitating an Appropriate Regulatory and Supervisory Environment for Microinsurance)

Cette note porte sur la création d'un système réglementaire et de supervision adapté à la microassurance. L'assurance est un secteur basé sur la confiance et les assureurs doivent tenir leurs promesses.

N° 9 – Quel visage aura la microassurance à l'avenir? Comment y parvenir? (Visions of the Future Microinsurance and Thoughts on Getting There)

Cette dernière note s'intéresse à l'avenir de la microassurance. Elle part de l'hypothèse selon laquelle la massification, c'est-à-dire le fait de permettre à un nombre énorme de personnes à faibles revenus d'avoir accès à des produits de microassurance qu'ils considèrent comme des produits de valeur, est un but important pour l'avenir.

http://microfinancegateway.org/resource_centers/insurance/insurance1/newsletters#2

Nouvelles du groupe de travail

Sous-groupe Opérations

Ce sous-groupe va mettre un terme à ses activités. En effet, des sous-groupes plus spécifiques ont été créés, comme celui consacré à la technologie, et contribueront plus efficacement à faire avancer la réflexion sur la microassurance.

Les objectifs du sous-groupe étaient de faciliter l'émergence de produits d'assurance adaptés aux personnes à faibles revenus et d'analyser les pratiques ayant cours dans ce secteur. Parmi les activités réalisées, on peut citer:

- 24 études de cas consacrées aux Bonnes et Mauvaises Pratiques
- Livre «Protecting The Poor: A Microinsurance Compendium»
- 12 notes intitulées «Microinsurance in Focus»
- Le Fonds pour l'Innovation dans la Micro-assurance
- Les lignes directrices préliminaires destinées aux bailleurs

Les membres de ce sous-groupe ont aidé la microassurance à passer du statut de concept à celui de réalité concrète. Ce faisant, on peut espérer qu'ils ont contribué à améliorer le volume et la valeur des produits d'assurance auxquels ont accès les populations à faible revenu.

Sous-groupe Agriculture

Ce sous-groupe a produit un inventaire des produits de micro-assurance agricole, aujourd'hui disponible sur internet. Vos suggestions et commentaires au sujet de cette liste sont les bienvenus. Contact: jimroth@leapfroginvest.com

Sous-groupe Impact

Ce sous-groupe est en train de définir ses objectifs et de réfléchir aux activités qui lui permettront d'atteindre ses buts. Un récapitulatif de la recherche consacrée à l'impact de la microfinance est disponible. A cet égard, le sous-groupe invite tous ceux qui souhaiteraient partager leur expérience ou connaissances en la matière à le contacter. Pour ce faire, écrivez à ralf@mia.org.in

Sous-groupe Diffusion

La prochaine conférence sur la microassurance aura lieu du 5 au 7 novembre 2008 à Cartagena, en Colombie. Un comité directeur réunissant 18 personnes a été formé et un appel à propositions est d'ores et déjà ouvert sur le site de la conférence:

www.microinsuranceconference2008.org

Sous-groupe Réglementation, Supervision et Politique

Le Sous-groupe Réglementation, Supervision et Politique va prochainement finaliser cinq études de cas portant sur le rôle que la réglementation a joué dans le développement du marché de la microassurance dans cinq pays. Les pays concernés sont les Philippines, l'Inde, l'Ouganda, l'Afrique du Sud et la Colombie. Les résultats de ce travail ont été présentés en mars 2008, en Allemagne, dans le cadre de l'atelier organisé par le GTZ, en collaboration avec Finmark Trust et avec l'aide d'équipes locales de recherche. Les membres de ces équipes ont examiné les conclusions du sous-groupe et en ont discuté avec le Comité Directeur. Un projet de synthèse sera présenté à la prochaine réunion du Groupe de travail conjoint IAIS-CGAP.

Sous-groupe Renforcement des Capacités

Le Sous-groupe Renforcement des Capacités et le sous-groupe «Indicateurs de performance» ont organisé un atelier sur le potentiel qu'offrent les outils et approches du GTZ en matière de renforcement des capacités en microassurance. Cet événement a bénéficié du soutien du GTZ, de BRS et de ADA. Cet atelier est la première étape d'un processus qui a pour but de discuter de l'applicabilité des outils disponibles dans différents contextes. Des informations quant aux résultats seront disponibles prochainement.

Pour en savoir plus sur les activités du Groupe de Travail, cliquez sur l'onglet «About Us» du site www.microinsurancefocus.org